



cosmeticinfopaca

Le site des professionnels de la Cosmétique

La 15ème Rencontre de l'antenne COSMED CÔTE D'AZUR et les Bonnes Pratiques de Fabrication

Publié le 15 octobre 2014. Publié dans [Cosmétique infos](#)



Le 30 septembre dernier avait lieu la 15ème Rencontre de l'antenne COSMED CÔTE D'AZUR. Le Président, Jean-Marc GIROUX et plusieurs administrateurs de l'association dont Jean-Louis MATOUT responsable de l'antenne étaient présents. Le thème principal de cette rencontre exceptionnelle portait sur un sujet d'actualité majeur pour les entreprises, les Bonnes Pratiques de Fabrication (BPF).



Dans un premier temps, Stéphanie GARREL, chargée de veille réglementaire chez COSMED, a rappelé les principes fondamentaux et les impacts des BPF. La norme 22716 publiée en novembre 2007 et sa mise en place est obligatoire depuis le 11 juillet 2013, au même titre que le Règlement cosmétique 1223/2009 (article 4).

Cette norme exige des résultats et non seulement des moyens. La difficulté repose dans l'interprétation des mots employés dans la norme. Il faut ainsi se poser les bonnes questions et arbitrer les risques. Les autres difficultés rencontrées concernent le piège de la sur-qualité à éviter, la préparation aux inspections et les coûts financiers générés pour les TPE et PME.

La norme 22716 concerne quatre domaines d'application : la production, le stockage, le contrôle et l'expédition.

C'est à la personne responsable de s'assurer du respect des BPF. Elle doit savoir qui sont ses sous-traitants et doit pouvoir s'assurer de leur conformité. A ce titre, Stéphanie GARREL a rappelé la nécessité de contractualiser les relations avec ses partenaires et définir les responsabilités de chacun.

En 2013, l'ANSM (Agence Nationale de Sécurité du Médicament et des produits de santé) a effectué 9 inspections de sites dans le cadre des BPF. Une moyenne de 45 non conformités par inspection a été relevée.

Les principaux risques identifiés en matière de BPF concernent la contamination, la confusion, l'oubli et/ou erreur, la détérioration, la libération d'un produit non-conforme, la non maîtrise de la traçabilité et la non-maîtrise de la production en sous-traitance.

La certification BPF non obligatoire aujourd'hui risque fortement d'être imposée sur le marché à moyen terme. COSMED est très actif sur le sujet, médiateur sur le sujet entre les entreprises et les autorités.

Un groupe de travail de l'ANSM est en cours actuellement sur un référentiel d'accréditation.

Pour accompagner les entreprises dans la mise en œuvre et le respect des Bonnes Pratiques de Fabrication, COSMED a développé des Outils BPF qui se présentent sous la forme d'un CD-Rom. Ces outils ont été élaborés par des experts BPF et sont composés d'un « Guide de Lecture » ainsi que d'un « Guide d'Evaluation ». Pour en savoir plus : [Outils BPF COSMED](#).

Des formations sont également à disposition des entreprises.



Suite à cette présentation très concrète et pratique, l'entreprise PROG'INFO est venue présenter une solution de ERP de gestion informatisée, un moyen de garantir le respect de certaines exigences des BPF. PROG'INFO est une société de service spécialisée dans les projets ERP dans les industries réglementées notamment la cosmétique et la pharmacie.

Patrice SOLER et Charles CAILLET, co-gérants du Groupe PROG'INFO accompagnés de Catherine GEOFFROY, ex-Directeur Industriel du Groupe THALGO sont intervenus pour apporter un éclairage sur les différents atouts que peut apporter un ERP métier. Catherine GEOFFROY est venue témoigner de l'intérêt d'un tel outil, structurant et permettant d'apporter plus de productivité et plus de flexibilité à terme. Il est le garant des process pour valider, distribuer, transporter et exporter au sein de l'union européenne.

Bertrand DOYELLE, dirigeant-Fondateur de B2Trace est venu à son tour parler de la traçabilité. B2Trace est une entreprise qui vient en appui des entreprises TPE, PME, PMI qui recherchent des solutions pragmatiques et un accompagnement efficace en matière de traçabilité.

La traçabilité vise avant tout à renforcer la sécurité du consommateur final pour les produits et les services. Maîtriser sa traçabilité est indispensable pour une entreprise. En France, il existe un rappel officiel de produits par jour, toutes catégories de produits confondus. Depuis le début de l'année 2014, il y a eu 22 rappels de produits dans la catégorie hygiène-beauté. La mauvaise gestion des rappels peut coûter des pertes sèches à une entreprise d'où l'intérêt de maîtriser sa traçabilité.

Sur ce sujet, COSMED propose une formation sur la traçabilité. Une session aura lieu dans les Alpes-Maritimes le jeudi 27 novembre 2014. Pour en savoir plus : [Formations COSMED](#).

Pour clôturer l'après-midi, Jean-Marc GIROUX a fait le point sur l'actualité nationale et régionale de COSMED avec notamment les Rencontres Internationales prévues le 15 décembre à Paris sur l'exportation des produits cosmétiques en Asie et l'assemblée générale de l'association prévue le 7 novembre à Paris.

D'un point de vue réglementaire, Jean-Marc GIROUX a fait part d'une harmonisation mondiale prévue à long terme. La première étape se fait actuellement par groupement de pays : Europe, ASEAN, MERCOSUR, etc... En Europe, afin que la réglementation n'augmente pas, les inspections risquent d'augmenter. Une réévaluation du règlement est prévue en 2016.

La prochaine Rencontre de l'Antenne COSMED CÔTE D'AZUR devrait avoir lieu au premier semestre 2015. Nous vous en tiendrons informés.

Delphine RAYMOND

d.raymond@cosmetinfopaca.com

Vous aimez cet article, partagez-le sur vos réseaux sociaux.

Crédit et copyright : Cosmetinfopaca.com. Pour toute utilisation de nos textes, merci de prendre contact avec nous et indiquer notre nom et lien.

[Pour en savoir plus :](#)

[COSMED](#)

[PROG'INFO](#)

[B2TRACE](#)